



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Conseil d'Etat interdit la conférence sur le nationalisme

Dans sa séance du 2 novembre 2016, le Conseil d'Etat a décidé d'interdire la tenue de la conférence sur le nationalisme annoncée dans la région lausannoise le 5 novembre prochain, en raison des risques que cette manifestation fait courir à l'ordre public.

Cette mesure est prise en application de la clause générale de police et est valable sur l'ensemble du territoire cantonal. Elle reste applicable si la date précitée est différée.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 02 novembre 2016

DIS, Laurence Jobin, déléguée à la communication, 021 316 41 51